



VARENNES

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS
BÂTIMENT PRINCIPAL**

No demande :

1. Identification de l'emplacement					
Adresse :				No lot :	
Usage du terrain :	Résidentiel	Commercial	Industriel	Public et institutionnel	Agricole

2. Identification du propriétaire		
Nom et prénom :		
Adresse :		Téléphone (1) :
Ville :	Code postal :	Téléphone (2) :
Courriel :		

3. Identification du requérant (<i>cochez si identique au propriétaire</i>)		
Nom et prénom :		
Adresse :		Téléphone (1) :
Ville :	Code postal :	Téléphone (2) :
Courriel :		

4. Description des travaux			
Construction	Agrandissement	Démolition	
Description des travaux et détails supplémentaires utiles à la compréhension du projet :			

Desservi par :	Égout	Installation septique	Aqueduc Puits
Est-ce que la demande implique un nouveau raccordement à l'égout et/ou à l'aqueduc ?			oui non
Si oui, veuillez compléter le formulaire à cet effet.			
Coût approximatif des travaux :			
Date de début des travaux :		Date de fin des travaux :	
No demande P.I.I.A. :		No demande usages conditionnels :	

5. Identification de l'exécutant des travaux (<i>cochez si identique au propriétaire</i>)		
Nom de l'entreprise :		No R.B.Q. :
Responsable :		No N.E.Q. :
Adresse :		Téléphone (1) :
Ville :	Code postal :	Téléphone (2) :





VARENNES

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS
BÂTIMENT PRINCIPAL

6. Coût du permis

Le montant du permis et du dépôt de garanties financières (*si applicable*) est à déterminer lors de l'émission en fonction du règlement de tarification en vigueur.

7. Pièces et documentation exigées

Copie du certificat de localisation ou plan d'implantation sur lequel les détails d'implantation du projet sont illustrés (*signé et scellé par arpenteur-géomètre, le cas échéant*)

Plan de construction (*signé et scellé par un architecte si les travaux sont assujettis à la Loi sur les architectes du Québec, le cas échéant*)

Formulaire d'analyse de code complété par un architecte (*le cas échéant*)

Formulaire de déclaration de pyrite (*le cas échéant*)

Plan de structure / fondation / électrique / mécanique / civil signé et scellé par un ingénieur (*le cas échéant*)

Plan de protection incendie et calcul hydraulique (*le cas échéant*)

Autorisation ou déclaration CPTAQ (*le cas échéant*) (*zone agricole*)

Plan des distances séparatrices, à l'échelle, signé et scellé par arpenteur-géomètre (*le cas échéant*) (*zone agricole*)

*** Important :** Tous les plans exigés doivent être déposés en version numérique de format pdf.

8. Déclaration

Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis à la présente demande. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la procédure et la réglementation municipale applicable en vigueur. Enfin, le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue pas un permis de construction.

Signature :

Date :

Informations supplémentaires :

Délai de délivrance du permis de construction

À compter du moment où l'ensemble des renseignements et documents techniques exigés sont fournis et conformes, ne comportent pas d'erreurs, le fonctionnaire désigné dispose d'un délai de 30 jours ouvrables pour délivrer ou, le cas échéant, refuser de délivrer un permis de construction.

Documents requis

La « liste des documents requis » n'est fournie qu'à titre indicatif. Le Service de l'urbanisme et de l'environnement se réserve le droit d'exiger tout autre document nécessaire en vue de vérifier la conformité du projet à toute réglementation applicable.

Dépôt de garanties financières

Lorsque des garanties financières sont exigées, celles-ci sont remboursables au requérant dans un délai de 36 mois suivant l'émission du permis ou certificat sur réalisation de l'ensemble des travaux prévus. À l'échéance de ce délai, les garanties financières seront conservées par la Ville en tant que pénalités, sans exempter le propriétaire de l'application de la réglementation.